

Après la pluie, ça commence à chauffer désormais : les mois-batt et les températures... avec peut être de nouveaux orages en début de semaine prochaine. Pour l'heure les récoltes d'orge d'hiver ont commencé en bonnes conditions à partir de jeudi 21 dans le Clermontois par exemple avec 7 à 10 jours d'avance.

ORGE D'HIVER

Premiers échos moyens et hétérogènes

Plus que les résultats de rendements, attendus légèrement au dessus de la moyenne sur 5 ans par France Agri Mer (80q en 2018 contre 78q en moyenne), c'est l'hétérogénéité qui marquera sans doute l'année, entre les parcelles qui sont passées au travers de tous les aléas, et les parcelles « pas de chance » (inondation, hydromorphie, froid, maladies résistantes, verse sous les orages ...).

Semence de ferme

Avec le retrait du Gaucho, la question va plus souvent se poser. En effet en orge d'hiver il est plus compliqué de faire l'impasse insecticide que fongicide contrairement au blé. Le risque fonte de semis est faible, le risque charbon est très gérable avec quelques précautions et il présente un niveau de risque acceptable contrairement à la carie du blé. Quand on supprime le Gaucho, le plus dur est donc déjà fait pour aller vers la semence nue. Il faudra juste prendre la précaution de délimiter une zone de prélèvement de la semence, y rechercher d'éventuels épis charbonnés très visibles (dans ce cas ne pas récolter en semence), et la récolter en premier quand la machine est encore propre et indemne de spores de charbon. Mettre tout de suite la semence à part en big bag. En contrat MAE cela fait 0 IFT en semence.

BLE

On observe de la rouille brune bien active sur les parties vertes dans les parcelles à risque agronomique élevé. Au stade pâteux il n'y a plus de nuisibilité. Pas de souci coté pucerons non plus. Des symptômes de fusariose sont maintenant bien visibles, mais les niveaux d'attaque sont moins graves que ce que l'on aurait pu craindre dans les secteurs pourtant très arrosés en floraison. En terme de rendement il y aura donc souvent peu ou pas d'impact. Avec les températures annoncées nous allons entrer en phase de maturation.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 26 juin 2018 (BSV G.C. N°19), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C.Chatain, F.Dumoulin, B.Schmitt, A.Warin, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.
La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.